L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 27 DECEMBRE 1836.

PAR LA MALLE EXPRESSE.

La *Malle expresse* arrivée hier, nous a apporté des feuilles d'épreuves de nos correspondans du nord, l'une d'elles nous apprend l'état presque désespérant du Président des Etats Unis. Nous avons encore à regretter un de ces accidens qui ne se renouvellent que trop souvent; dans sa traversée à *Black Creek*, le bateau à vapeur *Delphia* eut sa bouilloire crevée et quinze personnes ont péri, parmi lesquelles se trouvent le Col. Brooks, le lieutenant Alexander Mackey au service des Etats Unis, Mlle. Brown, fille du colonel Brown, Barney Luce, maître, Beatty et Eldree ingénieurs, Kemory, pilote, deux passagers du pont, trois *stewards* et trois nègres.

Aucune autre nouvelle de l'armée.

SINISTRE.

Les feuilles d'épreuve de Philadelphie du 17 nous apprennent que la veille cette ville a été visitée par une violente tempête. Le vent qui soufflait d'abord de la partie du midi a passé dans l'ouest, où il s'est déchaîné avec une furie sans égale: plusieurs toits des maisons ont été enlevés par la violence de la tempête. Dans le port, trois bâtimens ont coulé à pic et un grand nombre de gros navires ont reçu plus ou moins d'avaries. On n'avait pas encore reçu des nouvelles de la campagne et de la côte, mais on présumait qu'elles seraient bien affligeantes.

Nouvelles plus récentes de la Havane.

Par l'arrivée du brick Carroll, capit. Young, nous recevons des journaux de la Havane jusqu'au 18 du courant. Rien d'important dans les affaires politiques de l'île. La Havane continuait à se maintenir dans la plus grande tranquilité.

Le 15, le *Paquete de Cadiz* est arrivé, apportant des dates de 19 jours plus fraîches d'Espagne que celles que nous avions reçues précédemment par le goëlette *Independiente*. Nos lecteurs trouveront dans notre feuille de ce jour de nombreux extraits que nous avons faits des journaux espagnols.

DE L'ABUS DE CONFIANCE.

Parmi les lacunes que l'on ne peut s'empêcher d'observer dans nos lois, il en est une qui réclame avec d'autant plus de célérité quelque disposition législative, que les effets de l'impunité de certaines escroqueries menacent plus fréquemment l'homme livré aux affaires, qui chaque jour est exposé, par l'imprévoyance de notre législature, à se voir enlever le fruit de ses travaux, sans aucun recours utile contre le délinquant.

L'abus de confiance, le croirait-on, n'est pas un délit punissable; et l'enlèvement de deniers confiés à la bonne foi d'un commis, ou d'un faiseur de recouvremens, n'est passible d'aucune peine. Rien de moins moral, et de plus périlleux à la fois qu'un pareil silence de la loi; car, s'il doit y avoir quelque chose de sacré parmi les hommes, c'est la confiance publique ou privée.

Chez nous, on punit d'une peine infamante le moindre vol commis; et l'on a vu condamner des hommes pour avoir dérobé une clarinette, ou même un pain: tandis que des centaines, et parfois des milliers de piastres, ont été détournés par des agens infidèles, sans qu'il en soit rien résulté contre ces voleurs cent fois plus coupables que les premiers.

Le vol domestique, ou de confiance, est plus sévèrement puni en France, que la filouterie et que l'escroquerie; et la raison en est frappante: c'est qu'il n'y a, entre le volé et le voleur, aucun contrat; tandis qu'il en existe un entre le commis, ou le faiseur de recouvremens, et le négociant qui les emploie. C'est une sorte de foi juré; et celui qui est assez lâche pour commettre un abus de confiance est tout aussi capable de voler, que le malheureux que l'on condamne aux travaux forcés. Ce dernier souvent a été excité au crime par le besoin, tandis que l'autre, en fait un damnable calcul. Vous verrez toujours un faiseur de recouvremens attendre pour voler son patron, d'avoir en mains une bonne collecte. Ce n'est ni la faim, ni la misère qui le portent à cet excès, c'est l'espoir d'un gain illicite, c'est l'assurance de l'impunité.

Nous espérons que notre prochaine législature appréciant les intérêts majeurs confiés à une classe généralement digne d'estime, arrêtera par une loi sévère, les déportements de quelques individus qui la déshonorent? Permettre que l'abus de confiance, le plus vil de tous les vols, soit juridiquement considéré comme une pécadille, c'est compromettre à la fois, les intérêts de la morale et ceux du commerce; et l'on ne saurait trop tôt mettre un frein à une démoralisation semblable.

Nouvelles directes d'Espagne, de 19 jours plus récentes.

(Par la voie de la Havane)

Le brick Espagnol *Paquete de Cadiz* est arrivé à la Havane le 15 du courant, en 31 jours de traversée de Cadiz, portant des journaux de cette dernière ville jusqu'au 14 Novembre (jour de son départ) et de Madrid jusqu'au 6 du même mois, inclusivement.

La guerre civile continue comme ci devant dans le nord et dans le sud de l'Espagne, et rien n'indique qu'elle doive avoir une fin prochaine. Aucun coup décisif n'a encore été porté contre les bandes carlistes, que l'on nous les ait d'abord représentées comme étant dans un état de dénuement complet, et à la veille de succomber dans la lutte qu'elles ont entreprise.—Et s'il fallait donner ici notre opinion sur la situation réelle des affaires de l'Espagne, nous dirons que le parti du prétendant est plus fort qu'on ne le croit généralement et que toutes ces histoires de fuite, de défaite et de perte prochaine de Gomez et autres cabecillas ne sont rien moins que fondées; car comment expliquer autrement leur contenance actuelle? Gomez était, il y a quinze jours, enveloppé par les troupes d'Alaix, dans les environs de Cordoue, et hors d'état d'échapper aux forces combinées du gouvernement; aujourd'hui ce chef a le dessus; il marche pour ainsi dire de triomphe en triomphe. Il ravage d'abord la Catalogne, la Grenade, la province de Murcie: Valence et Malaga sont aux abois pendant des semaines entières: les populations des campagnes fuient devant ce nouvel Agobar, qui sème devant lui la mort et la désolation: il assiège et prend Cordoue d'assaut; et presque serré de près par des forces supérieures, il se voit obligé de mettre un terme à ses conquêtes, il se retranche alors dans les montagnes et attend avec la patience et l'astuce du tigre que les circonstances lui changent d'aspect pour tomber alors sur une proie facile. C'est maintenant dans l'Andalousie qu'il porte ses ravages; et Almaden est emporté d'assaut après un combat opiniâtre qui dure 36 heures; toute la garnison est faite prisonnière, et conduite à Pozo Blanco, où le chef qui soutenait la défense est frappé à mort et tombe sous onze coups de bayonnettes dirigées contre sa poitrine. L'Estramadoure est enfin menacée des envahissemens du conquérant, et deviendra sans doute avant peu le théâtre de nouvelles boucheries.

Dans ces momens de dangers que fait le gouvernement d'Espagne pour conjurer les maux qui pèsent sur toute la surface du pays? Que font les commissions d'armement et de défense de la Grenade, de l'Andalousie et de l'Estramadure? Ils jouent le rôle que jouait naguère le prétendant, un rôle purement défensif: ils établissent des quartiers d'observation pour éviter les mouvemens de l'ennemi, lorsqu'il faudrait réunir des masses considérables d'armées pour étouffer tout d'un coup le germe des factions. Tout cela doit-il pas prouver que la scène a entièrement changé d'aspect, et que le parti qui semblait d'abord être le plus faible est maintenant celui de la majorité, parce que le peuple est fatigué de la régence d'une femme, de la royauté d'un enfant et qu'il lui faut un roi absolu ou constitutionnel, un système de libéralisme ou l'inquisition; la vie ou la mort enfin, et non pas un gouvernement qui n'agit jamais et qui paraît s'endormir lorsque la patrie entière est sur le bord de l'abyme et prête à y être jetée vivante.

Ne nous le dissimulons pas: le parti de Don Carlos est maintenant le plus fort en Espagne. Les libéraux même n'ont plus d'objection à l'embrasser, de préférence à celui de la reine. C'est de cette seule manière qu'ils pourront achever la guerre civile dont ils sont les victimes; et d'ailleurs ils ont cet espoir que le prétendant en montant sur le trône satisfera aux exigences de la nation et lui accordera les mêmes privilèges que leur promet depuis si long tems le gouvernement de Christine.

Mais si le succès du parti de la reine paraît être douteux dans le Sud de l'Espagne, au Nord il n'est pas moins incertain encore. Nombre de places fortes sont ... par les bandes du prétendant. Bilbao pour la seconde fois, depuis l'ouverture de la campagne ... assiégé. Cette artillerie de grosses artilleries tonne sur elle; et si elle n'est promptement assistée, l'œuvre commencée par Zumalacarreguy pourra bien être achevée par Sanz, qui dirige en personne le plan d'attaque contre cette forteresse.

Les dates du Portugal du 29 octobre ne disent rien du résultat du siège de Bilbao. Espartero écrit des ... à son gouvernement pour lui informer qu'il attend d'autres renseignemens pour se porter avec ses troupes à la défense de cette place. Ne devrait-il pas agir au lieu d'attendre? Rien ne nous ôtera de l'idée que les succès obtenus par les Carlistes sont l'œuvre des chefs christinos et qu'il existe entr'eux et le prétendant quelque connivance que l'avenir expliquera sans doute. Cordova a déjà été convaincu de trahison: que deviendra Espartero, dont la conduite comme généralissime des troupes de la reine est en tout si semblable à celle de son prédécesseur. Espartero annonce cependant, dans sa dépêche du 31 octobre, datée du quartier-général de Villalazara, que le général baron de Meer devait, ce jour là, effectuer la jonction avec lui, et qu'il était décidé à marcher le lendemain, au matin, le 1er. novembre sur Bilbao, "sûr qu'il était de faire lever le siège et de châtier les rebelles s'ils avaient l'audace de faire front aux braves soldats qu'il a (Espartero) l'honneur de commander."

Des lettres de Portugalete du 29, annoncent que les premiers jours du siège la perte des assiégeans avait été d'après les calculs faits, de 700 à 800 hommes, parmi lesquels se trouvaient plusieurs chefs et officiers, entr'autres un général Portugais et l'artilleur Montenegro, qui fut mortellement blessé d'un boulet de canon. Les forces des carlistes échelonnées depuis Bilbao jusqu'à Durango sont considérables, elles sont bien approvisionnées et en état de soutenir long-tems encore le siège et de défendre en même temps leurs différentes forteresses, tandis que les assiégés courent de grands dangers de se trouver bientôt dans un dénuement complet; car toutes les communications avec la mer sont interrompues par l'état actuel des chemins qui sont rendues impraticables par les fortes pluies et les neiges abondantes qui n'ont cessé de tomber depuis quelque tems. On comptait cependant que le général Evans enverrait quelques troupes de celles qu'il commande qui, de concert avec celles que devait expédier le gouverneur de Balmaceda, réussiraient à se rendre maîtresses des côtes jusqu'à Burseña, et à établir des communications avec la ville assiégée.

CADIX, 31 Octobre.

Notre correspondant de Cordoue, nous a adressé la lettre suivante:

CORDOUE, 26 Oct.

Mon estimable ami—Les nouvelles dont j'ai à vous faire part aujourd'hui sont d'une nature bien affligeante; mais ainsi le veut le sort de notre malheureuse patrie, victime de ceux qui lui doivent leurs emplois et leurs richesses, et qui loin de se sacrifier pour la sauver paraissent au contraire mettre de l'obstination à la plonger dans le plus affreux abyme. Après tant de promesses pompeuses, tant d'offres, de dévouement, propres à séduire l'homme le moins crédule, ils se jouent de nous comme si nous étions des enfans, ou des esclaves livrés aux maîtres les plus cruels. Nous venons de perdre el Almaden; et là sont tombés un peuple de héros, et deux mille braves victimes de l'oubli de nos généraux. Après 36 heures d'un combat livré aux rebelles, la garnison et les citoyens durent mettre bas les armes et se constituer prisonniers de guerre, sort qui semble être réservé maintenant à tout ce qui est honneur et patriotisme. Une disgrace semblable est-elle croyable? est-il possible que Gomez et les barbares qui l'accompagnent nous battent ainsi en détail, et se moquent aussi impunément de toutes ces divisions de vétérans qui les poursuivent et les enveloppent de tout côté! N'y a-t-il pas quelque récompense à accorder à Rodil, des rubans à donner à Alaix et une croix à mettre à la boutonnière du général Espinosa, tandis que nous, ce n'est qu'une corde qu'on nous réserve et le dernier de tous les supplices? Quel ne sera pas l'orgueil du prétendant lorsqu'il verra ses janissaires sortir triomphans de l'Andalousie, emmenant avec eux nos braves miliciens ou les faisant assassiner sur la route publique?....Pardonnez moi, Monsieur l'exaltation de cette lettre, et ne l'imitez pas; gardez vous surtout de faire aucune réflexion en publiant ces détails, de peur qu'on ne vous traite d'anarchiste, et que vous ne deveniez la victime de quelque nouveau complot. Vous savez que votre sort est de pleurer sans qu'il nous soit permis de nous plaindre.

"Je vous envoie une copie de la relation qui a été donnée avant hier à l'administrateur de Pozo Blanco de la prise d'Almaden et la courageuse résistance que fit la garnison, alors composée de 1500 soldats de la troupe de ligne et des gardes nationaux de la ville

"On dit que la garnison s'est rangée du parti des facteux, à l'exception de 300 hommes et des miliciens qui ont été entraînés comme prisonniers.

"Chaque jour fait connaître quelques nouvelles atrocités des facteux. Parmi les malheureux prisonniers qu'ils ont faits en cette ville se trouvait le colonel Villar, à qui l'on avait confié la défense du fort, en raison de son grade et de ses 70 années qui l'empêchaient de marcher, les Cabecillas de la faction lui permirent de louer un petit ânon; mais en arrivant à Pazo-Blanco il fut inhumainement assassiné!...."

Administration des postes de Pozo Blanco.

Les bandes réunies de Gomez, Cabrera, Quilez et el Serrador évacuèrent ce village le 22; ils passèrent la nuit à Almillo et Almadanejos; le 23 au matin ils atteignirent el Almaden qui se défendit jusqu'au 24 à midi. La garnison eut alors à se rendre, après avoir fait une résistance obstinée, la ville ayant été livrée aux flammes et à un siège horrible. Plus de quarante maisons furent la proie de l'incendie, ainsi que tout le bois destiné pour la mine de el Castillo. Le 24, dans la nuit, les ennemis se rendirent à Chillon d'où ils partirent entre minuit et une heure du matin, avec les prisonniers de el Almaden et ceux de cette province, se dirigeant vers Herrera del Duque.

CADIX, 4 novembre

Trois gardes nationaux d'Oviedo, de ceux que Gomez mit en liberté à Pozo-Blanco sont arrivé hier soir au café des Deux Amis. Ils assurent que la faction est presque épuisée de fatigue et craint un contact avec les troupes d'Alaix. D'après eux les forces totales de Gomez seraient de 7000 hommes dont 1000 seulement ont l'aspect de troupes réglées. Ils ajoutent de plus que ce n'est que par des marches et contremarches de 12 à 14 lieues que les facteux ont pu éviter la rencontre de nos forces; on estime à 600 lieues le chemin qu'il leur ont fait parcourir dans l'espace de trois mois.

CADIX, 5 novembre.

Suivant une dépêche adressée au second chef général de la province d'Andalousie par le commandant d'armes de Cazada il paraîtrait que deux muletiers (arrieros) arrivés le premier novembre en cet endroit ont rapporté que la bande de Gomez avait ses avant postes, le 29 oct., à Don Benito, et que le même jour et les deux jours suivans ils avaient entendu une vive cannonade.

CADIX, 11 novembre.—La commission d'armement et de défense de Seville, écrit à la junte de Cadix, en date du 8 du courant, que, d'après les nouvelles reçues la veille, (nouvelles non officielles) Gomez se trouvait à Caceres; que le ministre de la guerre était dans le voisinage de cette place, et que 4000 fantassins et 700 dragons portugais étaient arrivés d'Alcantara à Valence pour livrer combat aux rebelles.

SEVILLE, 10 nov.—Une communication adressée hier au commandant général de la province, annonce que la nuit précédente les avant postes de Gomez étaient à Constantina, ce qui a occasionné l'envoi à Brenes de l'artillerie et de la cavalerie. Le capitaine général a également marché sur ce point.

CADIX, 12 nov.—Une lettre de Badajoz donne l'importante nouvelle qu'un adjudant venait d'arriver du Portugal: il était chargé d'offrir au capitaine-général San Martin, le secours d'une division auxiliaire, commandée par les barons Leiria et Bemfin, et forte de 600 chevaux, de 2000 fantassins et de quelque artillerie, pour aider à combattre Gomez.

—Le capitaine-général d'Andalousie, sous la date de Séville, le 9 novembre, a lancé une proclamation déclarant toute la province en état de guerre, en mettant en vigueur la loi martiale.

—La Sentinelle des Pyrénées publie ce qui suit:

On assure que depuis le moment où commença le siège de Bilbao jusqu'au 29, les carlistes ont éprouvé une perte de plus de 1000 hommes parmi lesquels on compte 13 officiers de grade supérieure, un général portugais et M. de La Rochefoucaud, colonel d'artillerie, au service de Don Carlos.

CADIX, 13 nov.—On nous a assuré que le général Narvaez, commandant de la brillante division qui a défilé hier sur la place du Palais, devant S. M. la reine Régente, a reçu l'ordre exprès du gouvernement de poursuivre Gomez. On nous assure aussi que Narvaez s'est expliqué dans des termes qui font concevoir les plus belles espérances. Il avance que si on lui procure un excédent de cavalerie, malgré la distance qui le sépare de Gomez, il le joindra bientôt: et donnera un jour de gloire à la nation. Nous croyons à cette assurance, convaincu de la bravoure de ce général et de l'enthousiasme qui règne parmi ses troupes.

CADIX, 14 nov.—Deux petits bâtimens (misticos) venus de Séville, ont mouillé dans notre baie la nuit dernière. Ils transportent ici tout l'argent travaillé appartenant aux églises et que l'on a soustrait ainsi à la rapacité de Gomez, dans le cas où celui-ci chercherait à envahir cette capitale. Il paraîtrait aussi que ces bâtimens portent des sommes d'argent en especes, appartenant au trésor national.

MEXIQUE.

Les nouvelles qui se sont répandues depuis samedi sont d'après des lettres de la Havane, sont d'après celles particulières de Tampico dont le contenu n'avait pas encore transpiré; sont de nature à éveiller l'attention; et si l'on combinait la portée des différens bruits qui se répandent avec les projets bien connus d'un parti puissant au Mexique, on en pourrait tirer des conséquences telles que l'on y verrait plus que de la probabilité. Néanmoins, bien que nous nous attendions à une catastrophe qui amène un changement total dans les affaires du Mexique; bien que la marche tortueuse, et les lenteurs du congrès constituant, nous aient autorisé à penser qu'il s'y préparait quelque évènement majeur; nous avons peine à croire que l'on y ait proclamé roi, l'infant don Francisco de Paolo. La discorde qui régnait entre le ministère et le général Bravo, était, il est vrai, portée au comble; et ce généralissime dont le penchant pour la concentration des pouvoirs n'est pas plus douteux que sa haîne contre Santa-Anna: ce général, disons nous, venait de donner aux douanes de Tampico l'ordre de réserver leurs fonds pour l'entretien de l'armée, tandis que le ministère fondouyait des ordres tout contraires en menaçant de destitution tous ceux qui obéiraient à l'injonction faite par le général Bravo, sous responsabilité *personnelle*. On voit par là que la position des employés est des plus équivoques, et que de pareils tiraillemens, entre l'administration et la force armée, dénotent de part et d'autre une grande divergence de vues.

De fait, nous pensons que le parti espagnol qui n'a porté Santa-Anna au pouvoir qu'afin d'opérer une centralisation favorable à des vues ultérieures touche au moment de mettre à exécution le plan d'Iguala; d'accord, sans doute, avec la majorité d'un congrès tout dévoué au parti prêtre; et avec le général Bravo qui tient en main la force armée.

Le ministère qui n'avait en vue que l'élévation de Santa-Anna au pouvoir suprême, le ministère représenté par J. M. Tornel, séide de Santa-Anna, s'est enferré de lui même, en laissant prendre une influence inexpugnable à certains personnages, les seuls vraiment habiles du Mexique, dont le plan d'Iguala fait depuis longtems la loi suprême.

Las des intrigues et du despotisme stupide de Santa-Anna, ceux des mexicains qui sont à la fois les amis de l'indépendance, et les ennemis des utopies révolutionnaires; auront préféré, ou préfèreraient une monarchie tempérée aux chances d'une anarchie ruineuse; et ce parti se fonde sur la classe la plus riche et la plus éclairée. Ils auraient voulu sans doute un autre chef qu'un Bourbon d'Espagne; mais, à tout prendre, celui ci leur semblera toujours préférable à l'homme que l'intrigue et l'engouement leur aurait destiné sans la catastrophe des Texas.

Une terrible éruption gronde depuis longtems au sein du Mexique: et l'anéantissement de toutes les espérances qu'on avait pu fonder sur l'émancipation de ce beau pays, s'étant évanouies à la vue de tant d'intrigues, de servilités, et d'ambitions subalternes, auxquelles les grands intérêts de la patrie ont toujours été sacrifiée; il ne restera plus bientôt qu'à déplorer une liberté chimérique dans ses résultats; et à désirer qu'une main habile et ferme rappelle la nation mexicaine au sentiment d'elle même. La patrie n'est plus qu'un mot vide de sens, là où l'homme *en vogue* est tout; et dieu sait s'il y a au Mexique, une série de grands hommes *idoles d'un jour*! Que l'on relise les journaux des différentes époques, et l'on verra si jamais le sénat de Rome fut plus exagéré en adulation et en bassesse que celui de Mexico!

Du reste qu'il soit vrai ou non que don Francisco de Paolo soit proclamé, son parti marche d'un pas assuré vers son but: et, à moins que Santa-Anna usant de nouveau de la crédulité, ou peut être du désespoir des patriotes, et sauf à les trahir encore, ne revienne au Mexique se ranger sous l'étendard national; nous ne voyons pas comment les mexicains pourront éviter le joug qui leur est préparé. La religion, les talens, les richesses, militent pour le plan d'Iguala; et l'armée généralement passive, suivra l'impulsion donnée par les hommes à talent, et surtout par ceux qui la tireront de la misère où elle se trouve réduite, la pauvre armée, endurant patiemment une campagne d'hiver en vêtemens d'été, et laissant, dans les montagnes, un nombre immense de pauvres soldats gelés!

Qu'ils sont coupables, ou stupides, les gens qui ont sacrifié leur patrie à une ambition presque toujours déçue; et qui se sont faits les séide d'un homme sans talens, sans vertus, et sans patriotisme!

Communiqué.

Quels sarcasmes! que d'injures bon dieu dans votre réponse; trop aimable Crébassol; quel fiel! quelle amertume! votre orgueil a donc été bien froissé, et de quoi?

Mes doigts vous paraissent bien flétris par l'encre qu'ils ont touché; qu'avaient donc mes paroles de si offensant? est-ce parceque je me suis trompé sur la couleur de vos cheveux? est-ce parceque j'ai cru voir de la barbe là où le rasoir venait de passer! aurais-je donc r'ouvert une blessure mal fermée en vous rappelant ce temps, cet heureux temps.....mais chut! Je ne veux pas passer pour délateur: passe encore pour espion, car c'est bien moi qui me suis jeté dans l'intimité d'un homme sans défiance, c'est moi qui ai surpris son secret, c'est encore moi qui ai divulgué ce secret, que vous trop imprudent Crébassol vous aviez déjà confié à qui avait voulu l'entendre.

Oh oui, tout bien décidé, je suis un espion, et je dois retourner à l'étable; mais vous, mon cher Crébassol, vous qui m'envoyez si bénévolement, y avez-vous réglé l'emploi de mon temps: ce n'est pas pour y paître je pense, c'est donc pour y exercer mon métier de votre espion. Je vous avoue que moi, qui cependant ne vous aime guères, je n'aurais jamais deviné celle-là.

Je regrette que ma correspondance ne soit point de votre goût, car elle m'aurait amusé: je vous remercie néanmoins de votre conseil: j'y vais, dans cette étable et là, quand j'aurai appris à distinguer la forme de la barbe du bouc, quand j'aurai étudié tout le beau, le sublime, le ridicule, le majestueux du cheval qui piaffe, quand mon oreille sera habituée au jargon des ———palfreniers, alors,..........alors........eh bien, nous verrons. N. F.

☞ A une assemblée tenue le 24 décembre 1836 au bureau de la Compagnie d'Assurances du Théâtre d'Orléans, par les actionnaires au canal du Lac Borgne

A cinq heures et demie l'assemblée s'est déclarée en séance

Sur motion, M. John Slidell fut nommé Président.

Mr. J. F. Pepin Secrétaire.

Sur motion de M Hillisberg les porteurs de listes de souscription présentèrent leurs listes.

L'addition faite il se trouva que le montant des sommes souscrites s'élevait à environ cent cinquante mille piastres.

M. P. G. Tricou présenta une lettre de M. Benjamin Buisson, Ingénieur civil au sujet du Canal du lac Borgne.

La lettre lue, il fut décidé, sur motion, que la lettre de M. B. Buisson serait annexée aux minutes de la compagnie, et que de plus des remerciements seraient votés à M. Buisson pour le désintéressement qu'il avait montré.

Sur motion plusieurs commissaires furent nommés à l'effet de recevoir les souscriptions; tels que Messrs. W. C. C. Claiborne, Blanc, Relf, L. U. Gnenné, T Spear, A. Duhart.

Le secrétaire fut autorisé à délivrer des listes aux dits commissaires.

Sur motion de M. L. Feraud, il fut décidé, que sur les listes données aux commissaires, rien n'y soit ajouté de contraire au prospectus.

Sur motion il a été décidé que l'assemblée s'ajournerait à samedi prochain 31 décembre, que d'ici là les commissaires porteurs de listes soient invités à faire tous leurs efforts pour se procurer des souscriptions et soient priés à ne pas manquer à se trouver avec leurs listes à l'assemblée convoquée dans le même local, à cinq heures de l'après midi précises.

JOHN SLIDELL, président.
J. F. PEPIN, secrétaire.

COMMERCIAL.

DERNIERES DATES.

Boston	16 déc.	Tampico	10 déc
New York	18 déc	Mexico	26 nov.
Philadelphie	19 déc.	Londres	27 oct.
Baltimore	19 déc.	Liverpool	31 oct.
Washington	16 déc	Paris	26 oct.
Charleston	19 déc	Havre	26 oct
Havane	18 déc	Bordeaux	15 oct.

VENTES DE COTON D'HIER.

750	balles	Mississipi	15
619	do	do	14½
400	do	do	15½
378	do	do	15
358	do	do	15
258	do	do	15½
236	do	do	16
58	do	do	17
74	do	do	18
24	do	do	18
52	do	do	(prix inconnus).—
17	do	District Ouest	13½
2224			

NEW YORK 18 décembre 1836.

VENTES D'ACTIONS.

50 actions	Banque des Etats Unis	(90 jours)	120
25	"	(90 jours)	119 1/2
35	"		119 1/2
50	"		119 1/2
170	"		119 1/2
10	"		119 1/2
50	"		119 1/2
40	Banque de l'Etat de N. Y.		107
25	"		107
37	"		107
100	"		10
30	Banque du Gaz de la N. Orléans,		99 14.

NEW-YORK, 17 décembre.

Etat du marché ce matin.

Café—Toujours en calme.

Coton—Cet article est sans demandes, sans espoir de s'améliorer. Il s'est vendu cette semaine 1466 balles de 16 à 19 1-4, dans toutes les qualités. Le marché de poisson n'a éprouvé aucun changement.

La farine est sans demandes. Il n'y a que très peu de blé dans le marché: il s'est vendu 2690 boisseaux de seigle, venant d'Anvers, de 131 à 141 cts. pour faire du whiskey: le maïs est sans activité: l'avoine de 60 à 62 cents—20 caisses indigo de Manille ont été vendues à 190 cents.

Coton—Peu d'affaires ont eu lieu aux ventes publiques, et les prix ont tombés. Cent boucauds melasses de Porto Rico, à 48 cts. Peu de demandes dans les sucres; mais comme l'approvisionnement est faible les prix se maintiennent.—Peu de ventes dans les tabacs.

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Brick Eugène et Amélie, Sengler, Marseilles, Quertier & Albert.
Brick D H Miller, Driscoll, Tampico, J Crosby.
Goëlette Franklin, Corson, Norfolk, G Bedford.
Goëlette Jago, Graham, Omoa, D Goldsmith.

Arrivés.

Bateau de remorque Grampus, Annable, des Passes, ayant mis en mer le Cincinnati, et amené les navires Robin-Hood, Forum, et le brick Carroll. Il est parti des passes dans la nuit du 24, et annonce qu'il y avait en vue un navire et un brick.

Navire Robin Hood, Nickerson, de Charleston.
Navire Forum, Caldwell, de Boston.
Brick Carroll, Young, de la Havane
Bat à vap Bunker Hill, Glover, de Manchester.
Bat à vap John Linton, Reed, de Natchitoches.
Bat à vap Black Hawk, Gordon, de Plaquemine.
Bat à vap Tempest, Boggs, de Louisville.
Bat à vap Huntsville, Jordan, de Bayou Sara.
Bat à vap Washington, Streick, de Lafourche.
Bat à vap Hail Columbia, Pease, de Vicksburg.
Bat à vap Swan, Henrie, de la Mobile.
Bat à vap Columbia, Chandler, de la Mobile.
Bat à vap Monmouth, Holland, de Madison.

LES présidents nommés pour chaque municipalité à la dernière assemblée des journaliers professant la religion Catholique, ayant pour objet de défrayer les dépenses de bâtir une nouvelle église, sont invités ainsi que les différens comités à s'assembler à l'*Eglise St. Patrick* mercredi au soir à 7 heures.
JOHN KELLY, secrétaire.
27 déc.—2

$100 Piastres de Récompense.
Salon de lecture, Bourse des Marchands.

IL fut résolu à une assemblée spéciale du comité de la Bourse des Marchands, qu'on accorderait une récompense de 100 piastres à celui qui découvrirait l'individu qui avait volé du navire *Lyons*, capitaine Davenport, un paquet (contenant des gazettes et un prix courant de Londres) qui avait été mis à bord dudit bâtiment à Liverpool et qui était adressé au Salon de Lecture de la Bourse des Marchands, Nouvelle Orléans.
WILLIAM KIDD,
27 déc.—2 Gardien et Secrétaire pro tem.

MOUCHOIRS de toile—100 douzaines de différentes grandeurs et qualités; aussi un assortiment de linges de table et d'Allemagne à vendre par
JOHN H. MARTINSTEIN.
27 déc. No 20 rue de Chartres.

THEATRE D'ORLEANS.

AUJOURD'HUI MARDI
UNE AVENTURE SOUS CHARLES IX,
Drame en trois actes, de Scribe et Dupart.
Suivi de la 1ère représentation de
LE QUAKER ET LA DANSEUSE,
Vaudeville en 1 acte.

AVIS—Le Shérif de la paroisse de Jefferson prévient les propriétaires résidents et non-résidents de la dite paroisse, qu'il commencera la collecte de la Taxe d'Etat pour l'année 1836, le premier février prochain, 1837.
Paroisse de Jefferson, le 26 décembre 1836.
27 dec JQUES CHARBONNET, jr. shériff

AVIS—R. GORRANT a l'honneur de prévenir les dames et messieurs de cette ville, qu'il vient de recevoir par le Jupiter, un nouvel assortiment de MANTEAUX en velours et mérinos, Etoffes nouvelles en satin, Gazes, Mandarlues et Astrasies pour robes de ville, bals et soirées; Gants de peau première qualité, pour dames et messieurs; Gants et Mitaines en filets; Mantelets noirs et blancs; Echarpes et Broches; Dentelles et Blondes; Mousselines blanches pour moustiquaires, rideaux et robes; Indiennes fonds blanc et de couleur; Velours et Crêpes en pièce; Broderies en tulle et mousseline; Ombrelles en satin et gros de Naples; Draps et Casimirs français; et généralement ce qui concerne l'article de nouveautés de Paris.

Il offre aussi aux professeurs de dessin des Principes Elémentaires pour fleurs et payanges.

Son magasin est ouvert rue Royale, No. 174, entre St. Pierre et Toulouse. 27 dec—3,3ps

A vendre par le soussigné—200 paniers vin de Champagne, Sillery & Ay, premier cru,
100 paniers vin Bourgogne, mousseux, Etoile, Lanne et Croissan &c.
250 caisses vin Bourgogne, Volnay, Chambertin, Romanée.
200 caisses vin Bordeaux, St. Julien et St. Estephe,
25 do liqueurs de Cassis,
100 do do assorties,
26 do do de Noyau,
38 do do absynthe, Lauve & Co.
12 malles parfumerie, Crême de Perse, Eau de Lavande et savon.
J. VATINEL,
27 dec Rue Conti, 21

Librairie Française et Espagnole,
Dirigée par A. L. BOIMARE, 47 Toulouse.

LIVRES d'étrennes élégamment reliés, consistant en:
Paroissiens avec fermoirs en argent,
Imitations, Bibles, Journées du Chrétien, Formulaires, &c.
Ouvrages de Bouilly, Madame Guizot, et autres propres à être donnés à la jeunesse,
Un choix d'ouvrages enrichis de gravures, tels que, Annales romantiques, livres de demoiselles, le Mérite des Femmes, la Belle Assemblée, le Diamant,
Les Dames de Byron, la Perle, le Rameau d'Or, la France, l'Espagne, l'Allemagne &c.
27 dec—4

Librairie de Lelièvre.

REÇU récemment de Paris, un bel assortiment de Romans nouveaux; Œuvres complettes de Victor Hugo; Voyage Pitoresque au tour du monde; Pièces de théâtre, livres d'éducation, de littérature &c.

Jouets d'enfant, Fourniture de bureau. Cartons de bureau, Graines de jardinage, récolte 1836, et articles de fantaisie. 27 déc—3ds 6,2ps

MELASSE.—100 barils en débarquement et à vendre par GALLWEY & BOUDOUSQUIE.
27 déc No 31 rue de la Commune.

BALANCES—Balances patentées et ordinaires, capables de peser depuis 2 onces jusqu'à 2250 livres, à vendre en tout temps par
FROST & Co.
27 dec No. 8, rue de la Douane

100 SACS MAIS, en débarquement et à vendre par
FROST & Co.
27 déc No. 8, rue de la Douane

BOIS de teinture de Tampico—12 tonneaux bois de teinture en débarquement de la goëlette Créole, devant la rue Jefferson, et à vendre par
JOHN CROSBY.
27 déc 38 rue du Camp.

TIRAGE
De la loterie de l'Ecole gratuite 3ème. classe.

1er	2d.	3e	4e.	5e.	6e	7e.	8e.	9e.	10e.	11e.	12e
40	1	57	31	61	13	4	17	27	41	72	11

J. K. MEAD, Directeur.

LOTERIE
Des Ecoles Gratuites.
Autorisée par un acte de la Législature de la Louisiane
Au profit de la Société des Ecoles de Ouachita,
APPROUVE' LE 21 MARS 1826.

Classe No. 4, pour 1836,
Sera tirée à la Nouvelle-Orléans, Samedi, 31 décembre 1836.

75 numéros: 12 numéros tirés.

CETTE loterie est formée d'après la combinaison ternaire de 75 numéros de 1 à 75 inclusivement; chaque numéro sera inscrit sur un billet, et déposé dans une roue au lieu et au moment du tirage, et il en sera tiré douze au hazard, d'après lesquels les prix suivans seront distribués, conformément au programme imprimé, qui sera fourni avec les billets, savoir:

GROS LOTS!

1	PRIX de	$10,000	est	$10,000
1	"	3,500	"	3,500
1	"	2,500	"	2,500
1	"	2,000	"	2,000
1	"	1,100	"	1,100
15	"	1,000	"	15,000
20	"	500	"	10,000
180	"	150	"	27,000
63	"	100	"	6,300
63	"	50	"	3,1500
126	"	40	"	5,040
126	"	20	"	2,520
3780	"	10	"	37,800
23436	"	5	"	117,180
27814	PRIX, montant à			$243,000

☞ Les billets sont seulement de **cinq piastres**, moitié $2,50; quart $1 25; paquets de 25 billets 125 garantis devoir tirer $60, et pouvant tirer les **quatre plus hauts prix**

Pour avoir des billets, s'adresser au Bureau du Commissaire, No 37, à l'Arcade de Banks; au No. 37, rue Gravier, derrière l'imprimerie du Bulletin
27 déc—6m A. K MEAD, Directeur.

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Négocians.
Nouvelle-Orléans, 26 Décembre 1836.

L'ELECTION annuelle des quinze Directeurs qui doivent servir l'année prochaine, aura lieu le 9me jour de janvier prochain (1837) au bureau de cette institution, situé à l'encoignure des rues Royale et Bienville, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi. Par ordre.
26 dec—13 S S. RELF, sect.

FARINE—602 barils farine surfine, en magasin et à vendre par
26 dec JOSEPH LANDIS, 14 rue Poydras.

WHISKEY.—100 barils whiskey rectifié en magasin et à vendre par
26 dec JOSEPH LANDIS, 14 rue Poydras.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
400 caisses Vin rouge, différents crûs;
200 caisses Cerises;
200 paniers Huile;
50 caisses Liqueurs assorties;
50 barriques Vin de Bordeaux;
50 caisses Pomard et Romanée;
100 sacs Sel;
50 barils Madère.
Sardines en boîtes; cornichons; olives; pâtés truffés; bouchons; genièvre de Hollande; rum de la Jamaïque; eau de vie de Cognac; whiskey; café; savon, &c.
DERTRAND COMBE,
26 dec—a 5, rue Jefferson.

LES élèves du collège de Spring Hill partiront de la Nouvelle Orléans pour se rendre à la Mobile par le superbe steamboat Swan, le 4 janvier prochain, sous la conduite de M. J. Bazin, président.
N. B. M. G. Montamat est l'agent du collège de Spring Hill pour l'Etat de la Louisiane. 24 dec—8

ARGENT PERDU.

JEUDI le 22 courant, il a été perdu une somme de $750 en billet sur l'Union Bank, et en argent. Quiconque aura trouvé ladite somme est informé qu'en la déposant au Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Océan il recevra une récompense convenable.
26 dec—3

Avis aux Marchands de Souliers.

FOND de magasin et vitrière à vendre au No. 310, rue Bourbon, entre St. Philippe et Ursulines.
26 dec—3

AVIS—Mr. Wm. Collerton, acquéreur de deux îlets de terre, situés à Carrolton, vendus par M. Barnett Sr. encanteur, le 21 septembre dernier, est requis de passer dans les dix jours qui suivront cette publication, à l'office de Mr. Félix de Armas, notaire public, afin de remplir les conditions de la vente; autrement lesdits îlets seront revendus pour son compte et risque, à la bourse, vendredi, 6 janvier 1837, par Mr. Barnett Sr. 26 dec—3

AVIS—MM. Robertson, B. Cornue, P. Dausset, H Meunier, J B Allard, Saillard, C Rue, F A Pournoc, F Volé, S S Slack, A Chevallier, J Price, S P Moore, Wm McDonald, W Lawney, B Kendig, John Shetler, A Lalon, R Gravoille, J Bosquet, Hills, J Webb, L Fromeaux, Conta, A Laurent, A H McCormick, C Hastings, Melville, S A Manuel, B Murray, Leonard Boyer, et Douglass, sont prévenus de passer à l'office de Wm. Boswell, notaire public, afin de signer les actes de vente pour les propriétés qui leur ont été adjugées à Jeffersonville, autrement ils seront responsables du déficit qui pourra avoir lieu à la seconde vente. 26 dec—3

EN débarquement, du navire Philadelphia, venant de Marseille, et à vendre à la pharmacie du soussigné, rue Royale no 123.
5 caisses manne en très grosses larmes et très blanches
3 caisses manne en sorte, belle,
4 do gomme arabique blanche,
2 do do du Sénégal do; et plusieurs barils de millet plat, millet rond et chenevis, etc.
26 dec A. A. PEYCHAUD.

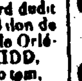

VINGT CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE—Est parti marron de cette ville, dans la journée du 24 décembre dernier, le griffe américain nommé COFFY, parlant le français comme un créole d'ici. Il est très bien connu comme marchand de légumes depuis plusieurs années.
26 dec-3 G MORIERE FAZENDE.

VIN de Champagne—500 paniers et 200 caisses Champagne de différentes marques, en magasin et à vendre par
23 dec R. GRONING & Co.

Terres de Pensacola.

ON peut se procurer des plans et des cartes de la nouvelle ville de Pensacola, en s'adressant à
J. H. LEVERICH & Co,
20 dec 10, rue de la Levée.

CHAPEAUX DE SOIE EN GOMME ELASTIQUE—Reçu par le navire Orléans, 25 caisses chapeaux surfins de soie en gomme élastique, de formes les plus nouvelles, très-légers et à l'épreuve de l'eau, à vendre par
26 dec J. EVANS & Co. rue de Chartres.

AVIS—Messieurs les souscripteurs au BANQUET qui doit être offert aux officiers du brick de guerre LA GAZELLE, le mardi, 27 du courant, sont priés de prendre leurs billets chez M. Davis, à la Salle d'Orléans.
Le dîner sera servi à trois heures et demie. 26 déc-2

Bureau de la Compagnie du chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans à Carolton.

AVIS.—On recevra au bureau de cette compagnie jusqu'au 1er. janvier, des propositions pour louer l'Hôtel de Carolton ainsi que l'établissement nouvellement bâti pour les personnes de couleur.

Possession en sera donnée le 1er janvier. Pour les conditions s'adresser au bureau encoignure des rues Canal et St. Charles.
Par ordre, L. F. GENERES.
27 déc. Secrétaire

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, le 24 déc. 1836.

LA Direction nommera un commis au change, le lundi 2 janvier prochain.
26 dec J. B. PERRAULT, Caissier.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves
Succession de Davega—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par M Morgan, Curateur de la succession de feu Isaac Davega, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et ledit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la cour.
W F. C DUPLESSIS,
27 dec rég. des testaments.

MEXIQUE.
GOUVERNEMENT DU DISTRICT.
PROCLAMATION.

LE citoyen Jose Manuel Fernandez Madrid, troisième Alcalde constitutionnel et Gouverneur du District.

Il m'a été communiqué par le secrétariat des finances, le décret suivant:

"Le Président par intérim de la République du Mexique aux habitans d'icelle fait connaître le décret suivant: Que considérant les difficultés que nous a démontrées l'expérience pour accomplir régulièrement les dispositions prévues par l'art. 4 de la loi du 31 Mars 1831, sur l'exhibition des manifestes particuliers, en triple expédition, de chaque envoi, signés par les consuls ou vice consuls mexicains les plus près des ports d'où provient la cargaison; vu l'impossibilité d'accomplir définitivement ce qui est prescrit par l'art. 5, de la même loi, et usant de l'autorisation que m'accorde le décret du 20 du mois de Septembre dernier, j'ai jugé convenable de déterminer pour règle générale ce qui suit:

1o "Lorsque les navires marchands étrangers viendront d'un port où il y aura un consul ou un vice-consul mexicain, *ils devront apporter et présenter par triplicata le manifeste général aux termes de l'article 1er de la loi du 31 de Mars précitée, avec la formalité d'être en outre signés et scellés par ce fonctionnaire.*

2o. "Les manifestes particuliers et par triplicata de chaque envoi, aux termes prescrits par l'article 4, de la susdite loi, viendront et seront présentés dans nos douanes maritimes ou des frontières avec les mêmes formalités de certification, de signatures et de sceau qui sont commandées par l'article précédent de ce décret.

3o. "Lorsque les navires marchands étrangers viendront des ports où il n'y aura ni consul ni vice consul mexicain, ils devront apporter et présenter par triplicata les manifestes soit généraux, soit particuliers, certifiés, signés et scellés, par les chefs respectifs de la douane de la provenance, et sous ces conditions essentielles ils seront admis dans nos ports ou sur nos frontières

4o. Les factures et les manifestes particuliers, dans le cas auquel ont rapport les articles 1er. et 3e. de ce décret *viendront écrites précisément sur une feuille entière, sans interruption, ni division entre le rapport du contenu et les dates, signatures, et certificats; quand même il faudrait suivre au revers, ou ajouter une autre feuille.*

5. N'ayant plus de motifs pour que les manifestes généraux et particuliers soient exhibés sans les certificats respectifs, il est arrêté, *que le manque de ces formalités sera puni, pour la première fois, d'une amende de cinquante à deux mille piastres; et la récidive le sera par la perte du bâtiment*; et si ce manque de formalités existe dans les manifestes particuliers, ou s'il y a émission de pièces, ou autres vices, il sera puni par les peines indiquées dans la dite loi du 31 mars 1831, qui est déclarée en vigueur en tout ce qui ne serait pas contraire au présent décret.

6o "Les dispositions des articles précédens de ce décret recevront leur exacte exécution *trois mois après leur publication dans cette capitale, pour les ports des Antilles et du golfe du Mexique*; et six mois après cette publication, pour les autres ports; avertissant que jusqu'à ce que ce délai soit expiré, les douanes maritimes et celles de la frontière expédieront tous les bâtimens marchands étrangers comme elles l'ont fait jusqu'à présent."

J'ordonne d'imprimer, publier, faire circuler et donner toute exécution à ce décret. Palais du Gouvernement National, à Mexico, 4 octobre 1836.
JOSE JUSTO CORRO.

A Dn Ignacio Alas."

Et je vous en donne communication pour votre intelligence et pour son exécution.

Dieu et Liberté, Mexico, 4 Octobre 1836.
ALAS, Gouverneur du District.

Et pour que le présent décret parvienne à la connaissance de tous, j'ordonne qu'il soit publié dans cette capitale et dans l'étendue du district, et affiché dans les lieux accoutumés et distribué à tous ceux qui sont chargés de le faire observer.

Donné à Mexico, le 15 Octobre 1836.
JOSE MANUEL FERNANDEZ MADRID.
CATALINO BARROSA, Secrétaire. 24 dec—3

Banque d'Orléans.
16 Décembre 1836

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Institution aura lieu lundi, 2 janvier prochain, entre 11 et 2 heures.
Par ordre de la Direction
17 dec—tlj J. B. NISBET, caissier.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane
Nlle. Orléans, 23 décembre 1836.

LES actionnaires sont prévenus que l'élection de 6 directeurs de cette institution, aura lieu le 4me. lundi, 23e jour de janvier 1837, dans le local de la banque, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi.
23 dec—3,3ps A. BAUDOUIN, caissier.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par cette institution.
23 dec—6 A. BAUDOUIN, caissier

Seawell & Reid,
AVOCATS A LA MOBILE.
21nov—3m (Ala.)

AVIS AUX CUISINIERS.

ON a besoin d'un bon cuisinier à qui on donnera de bons appointemens. S'adresser au No. 21, rue Conti. 15 dec

A VENDRE chez Théodore Nicolet & co., rue Bienville, no 26; Couvertures de laine trois points, des différentes manufactures; un assortiment de belles indiennes françaises; kirshwasser de la forêt noire; vin de Champagne de diverses qualités; vin de Bourgogne, Chambertin, Romanée et Nuits; vin de Bordeaux en barriques, en caisses; extrait d'Absynthe suisse. 21 dec

EN débarquement du navire Philadelphie, venant de Marseille, vis à vis l'Esplanade, cent barriques vin de Bergasse & co; 300 paniers d'huile de Jas. Espagniol, 30 paniers de Champagne, 100 caisses muscat Frontignan; 140 caisses salaisons assorties; 75 do caisses liqueurs; 5 jarres fruits cristallisés; 2 jarres nougat; 30 caisses fruits au sirop, à vendre par
23 dec—3,3ps L. DUCLAUD, 78 rue Royale.

MARCHANDISES reçues par les derniers arrivages, à vendre aux prix les plus modérés;
Pélerines mousseline brodée, blondes blanches, voiles de blondes, voiles de tulle, châles de tulle, alépine noire, châles cachemire, grand assortiment de toiles à draps et de bretagne, bas de soie pour femmes noirs et blancs, velours noirs, listons de Grenade, indiennes rouges de suisse, mouchoirs de batiste, coutil écru, draps fins, casimirs, bretelles gomme élastique, galons serrés, bourses en perle, ciseaux, briquets, tabatières, métal britannique, épingles, tiges de bottes et avant pieds, cannes à fusil, mouchoirs pulicat; une partie de ces marchandises a droit au drawback.
20 dec—3,3ps L. DUCLAUD, 78 rue Royale.

CHEVAL EPAVE.

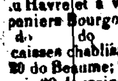

Il a été conduit hier, à huit heures du soir, aux écuries, rue des Champs Elysées, entre Victoire et Moreau, un cheval créole, couleur alezan, ayant le front et les deux pieds de derrière blancs, sellé et bridé.

Si d'ici au 25 courant le dit cheval n'est pas réclamé, il sera exposé en vente le samedi suivant 31 décembre, au lieu ordinaire, par P A Guillotte, encanteur, pour payer les frais.
D. O. NADAUD,
21 dec—3 Commis.

VINS de Bourgogne reçus par le navire Jupiter, du Havre et à vendre par les soussignés—
80 paniers Bourgogne mousseux, 1ère qualité,
40 do en demi bouteilles,
40 caisses chablis; 40 do Chambertin; 40 do Romanée; 20 do Beaune; 20 do Pommard; 50 do Nuits, Avallon, 20 douzaines moutarde de Dijon.
A. DELASSUS & MONTREUIL,
23 dec—4 12, Nouvelle Levée.

DIX Piastres de Récompense seront données à celui qui conduira chez le soussigné ou à l'écurie de M. Rabassa, une jument noire ayant une petite tache blanche au front, un œil affecté et la queue longue; elle a été vue il y a deux jours, au faubourg Marigny, près de la presse à coton.
24 dec—4 GABRIEL VILLERE.

30 PIANOS dont 15 de Pleyel et les autres de Pape et Roller sont attendus chaque jour sur différens bâtimens venant du Havre, avec un grand assortiment de guitarres; musique nouvelle de chant pour instrument; cordes pour violon; harpes et guitarres, le tout choisi à Paris par M. A. Brossard qui attendu chaque jour sur le navire Lafayette, avec une partie des objets ci-dessus.
En débarquement du navire Jupiter, du Havre, sept cents jouets nouveaux, et comme on n'en a jamais vu ici, et à vendre par
23 dec F. NORES, 14 rue Toulouse.

Gastronomes, Gastronomes, attention.

T. DELETRA a l'honneur d'informer ses amis et ses concitoyens des Etats Unis et de l'Europe, qui désirent une bonne table qu'il fera aujourd'hui l'ouverture de son café et restaurant, situés au Natchez, à une porte de la rue du Camp, et après L. Armstrong, où il espère pouvoir satisfaire tous ceux qui daigneront le patroniser. 20 dec—6

TRAITES sur l'Angleterre—La compagnie de la Banque du Gaz, achètera et vendra des Traites sur l'Angleterre.
20 dec J. W HOUSTON, caissier.

CHANGEMENT de domicile — Alexandre Kirkman & co., importeurs et marchands en gros de quincaillerie, viennent d'ouvrir un magasin bien assorti, à l'encoignure des rues des Magasins et Natchez, où leurs amis et les marchands de la campagne trouveront une grande quantité de marchandises à des prix raisonnables. 14 dec-12pts

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par
18 dec M S CUCULLU, LAFAYE & C

Ventes à l'Encan.

PAR J. LEVY.

IL sera vendu, mercredi, 28 décembre, à 10 heures du matin, sur crédit, et sans réserve.
250 douzaines bonnets de laine pour hommes,
50 caisses chapeaux de soie de premier qualité pour hommes et enfans,
20 do brodequins pour hommes et enfans,
20 do souliers de femme,
5 do escarpins pour homme,
100 doz 4/4 mouchoirs de coton,
100 pièces mouchoirs noirs Lausanne,
14 barils vin de Sicile,
2 demi pipes eau de vie de France, anisé,
200 doz bas de coton blanc pour homme et enfans,
50 schals de soie 5/4 6/4,
1 caisse, peignes, imitation d'écaille,
50 doz vestes assorties.
2 balles Osnaburghs d'Allemagne.

CONDITIONS

Toute somme sous	$100 comptant
de $100 à 200,	40 jours,
200 à 400	4 mois,
400 à 600	6 mois,
600 et au dessus	5 mois.

Aussi sur 6 mois de crédit; 50 paniers vin de champagne; 50 caisses liqueurs assorties, et beaucoup d'autres articles. 27 déc

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, mercredi 28 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan pour clore un compte.
29 tierçons Riz et 300 livres dragées françaises.
27 déc.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

MERCREDI, 28 du courant, il sera vendu, à onze heures précises du matin, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis,

1018 lots de terre de grande valeur, provenant de la propriété de madame de Pontalba, qui comprend la terre haute bien connue sous le nom de

TERRE DES LEPREUX,

qui s'étend depuis le chemin du Bayou jusqu'à la rue de la Commune dans la Seconde Municipalité.

Le plan de division qui en a été fait par M. D. Hémécourt, se trouve chez les encanteurs sus nommés, et sera exposé à la Bourse trois jours avant la vente.

Cette belle propriété est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans un long détail sur tous les avantages qu'elle offre aux spéculateurs, on se bornera à inviter le public à se transporter sur les lieux et juger par lui même.

Conditions: Un dixième comptant, le reste à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Tout billet qui ne sera pas payé à son échéance, portera dix pour cent d'intérêt jusqu'à final paiement, sans que l'on puisse se prévaloir de cette clause pour en retarder le paiement.

La venderesse se réserve le droit, après dix jours d'avis, de faire vendre à la folle enchère des acquéreurs qui ne se seraient pas conformés aux conditions de cette vente dans les quinze jours qui suivront l'adjudication, tous lots qui leur auraient été adjugés. Les acquéreurs seront tenus de se conformer, pour ce qui concerne les rues, aux ordonnances et résolutions du Conseil de Ville.

Les actes de vente seront passés pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs, qui se feront mettre aussi en possession à leurs frais
21 dec

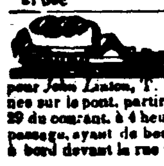

POUR LAFOURCHE *et tous les ports intermédiaires.*

Le bateau à vapeur neuf *Robert Morris*, bon marcheur et tirant peu d'eau partira pour le port ci dessus, et tous les ports intermédiaires, mardi 27 du courant à 9 heures du matin, pour fret ou passage ayant de beaux emmenagements s'adresser à bord ou à
GALLWEY & BOUDOUSQUIE.
27 déc 31 rue de la Commune.

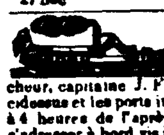

POUR ALEXANDRIE ET NATCHITOCHES, *et tous les ports intermédiaires.*—Le beau neuf et superbe bateau à vapeur *John Linton*, T. W. Read capitaine, ayant cabanes sur le pont, partira pour les ports ci dessus, jeudi 29 du courant, à 4 heures de l'après midi, pour fret ou passage, ayant de beaux emmenagemens, s'adresser à bord devant la rue Conti ou à
KEMBALL & POMEROY.
27 déc No 6 rue de la Levée.

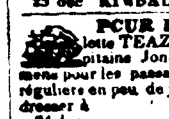

Pour Ecore Fabre, Monroe et Harrisburgh [Rivière Ouachita].—Le bateau à vapeur ROMEO, bien bâti et bon marcheur, capitaine J. F. Manning, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires, mardi, 27 courant à 4 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à
25 dec KIMBALL & POMROY, 6, rue Levée.

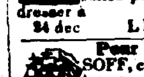

POUR LA HAVANE—La belle goëlette TEAZER, (paquebot) fine voilière, capitaine Jones, avec de beaux emmenagemens pour les passagers, recommencera ses voyages réguliers en peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à
HARROD & QUARLES.
24 dec 24, rue de la Douane.

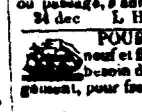

Pour le Havre—Le navire AI MERCHANT, capitaine Jordan, a besoin de 250 balles pour compléter son chargement. S'adresser à
24 dec L H GALE, 93, rue de la Commune.

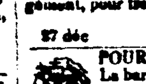

Pour Liverpool—Le navire AI KUTUSOFF, capitaine Taylor, a besoin de 250 balles pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser à
24 dec L H GALE, 93 rue de la Commune.

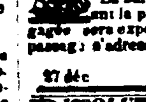

POUR LE HAVRE—Le superbe navire neuf et fin voilier *Bangor*, J. Dyer capitaine, a besoin de 250 balles pour compléter son chargement, pour fret des quelles ou passage s'adresser à
BAILEY & ABBOTT.
27 déc 14 rue Bienville.

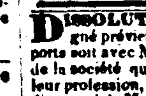

POUR PHILADELPHIE.—*Ligne de Hand.*
La barque *Josephine*, capitaine Johnson ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée sera expédiée le plutôt possible. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
HOSKINS & WILCOCKS
27 déc 51 rue du Camp.

DISSOLUTION DE SOCIETE—Le soussigné prévient les personnes qui ont eu des rapports soit avec Mr. A. Fourchy, soit avec lui, en raison de la société qui existait entr'eux pour les affaires de leur profession, que par suite de la dissolution de la dite société, Mr. A. Fourchy reste seul chargé des affaires qui lui ont été remises en personne et que le soussigné, de son côté reste seul chargé de celles qui lui ont été confiées personnellement.
24 dec—3 A. MAGNIN, avocat.

MELASSE—250 barils Mélasse, en débarquement sur la Levée, et à vendre par
24 dec J. MATERRE.

CERISES—Les soussignés offrent à vendre en débarquement—
200 caisses cerises (bouteilles blanches),
50 do do (bouteilles noires),
10 barils do
80 milliers bouchons longs,
200 paniers anisette superfine,
250 do do fine.
24 dec E TASTET & A. DELAMARE.

M. ABEL LELEU, Français établi cafetier à Cincinnati en 1832, a négligé de donner de ses nouvelles à sa famille depuis cette époque. Il a été vu cependant à la Nouvelle Orléans.

Ses amis ou les personnes qui pourraient donner des renseignemens sur lui sont priées instamment de les communiquer à
CHARLES DEBOURGES, 118 Canal.

AU magasin de commission en marchandises sèches de France:

Nouveautés,	Sellerie,
Pendules et Bronzes,	Gravures,
Verrerie et porcelaine	Glaces etc.

Dépôt des Parfums de Lubin, fournisseur de la maison Royale de France. Dépôt des moutardes et vinaigres de Maille, de Paris. 24 dec—5

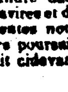

50 Piastres de Récompense—Seront payées par les soussignés pour l'arrestation et la détention dans une geole, du nègre ISAAC, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 8 à 9 pouces, fluet, noir, et remarquablement intelligent; cheveux longs et crepus, marqué dans plusieurs endroits par l'application de ventouse; il avait sur lui une rechange de drap noir, assez propre, chapeau de feutre; ce nègre est très adroit, et travaillera probablement comme peintre, cuisinier, &c. Il a été vu à la Nlle. Orléans depuis une ou deux semaines, et cherchera à se rendre dans quelques états libres. Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur et autres sont par les présentes notifiés de ne pas le recevoir, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois. Il appartenait cidevant à M. Craig, de Tallahassee (Floride).
JOS. KNETTLE & Co
29, rue des Magasins, ou à
24 dec—10 D. J. FLUKER (Jackson, La)

A Vendre—Par Cucullu, Lapeyre & co, 200 sacs bon café vert de la Havane; 81 caisses sucre blanc, 30 milliers cigarres de première qualité, en débarquement du Leonidas; 150 balles tabac en feuille, (vuelta abajo); 400,000 cigarres de toutes qualités; 4 barils amandes sans coque, en magasin.
22 dec—5

R. B. EASTON, M. D. accoucheur, rue des Magasins, No. 57, édifice de l'Arcade. Résidence, No. 33, encoignure Bourbon et Douane.
22 dec—1m

LE soussigné de retour d'Europe, offre à vendre un grand et bel assortiment de Bijouterie, Argenterie et Nouveautés.
A. RASCH,
10 dec—12,3ps rue Chartres, no 75.

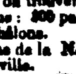

A LOUER—Cette maison à trois étages, maintenant occupée par M. W. Kerr, située rue de l'Esplanade entre Condé et Royale.—On pourra en obtenir la possession le 1er janvier 1837. S'adresser à
A. RASH.
20 dec no 75, rue de Chartres.

LE soussigné, seul dépositaire des vins de Champagne, bien connus de Messieurs Perier Fils & Co, de Châlons, marques "Etoile, Soleil et Soleil doré," offre en vente au prix coûtant, plus seulement les frais d'importation, 600 paniers des dites marques, que l'on trouvera constamment chez lui.

Plus: 300 paniers, récolte entière d'un propriétaire de Châlons.
FRED CHEVREMONT,
Rue de la Nouvelle Bourse, la porte après la rue Bienville. 21 dec—12

BANQUE DES NEGOCIANS
Nouvelle Orléans le 21 décembre 1836.

CONFORMEMENT à sa charte, l'élection annuelle de sept directeurs pour cette institution, aura lieu, lundi deuxième jour du mois de janvier prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi, à la maison de banque.
Par ordre. W W FRAZIER, caissier.
22 dec—8

SUCRE—200 boucauts sucre de première qualité, 8 et 11 milles plus bas que la ville, à vendre par
22 dec DUCROS & MORPHY.

EN débarquement de l'Arpeeroas de Bordeaux 4 ballots linge de table de Bearn.
26 dec—3 PIUSSAN & LONGIS, 60, St Louis.

TRAITES sur Paris et Londres à 60 et 90 jours de vue à vendre par M DE LIZARDI & Co.
23 dec.

Ventes à l'Encan.

PAR BARNETT,

IL sera vendu, jeudi, 29 décembre 1836, à midi, à la Bourse Hewlett, les terrains suivants dont la vente a été annoncée précédemment dans l'Abeille pendant dix jours consécutifs à la folle enchère et aux risques et périls de MM. Devaux Georgiette et de Benoit Joseph Gugny savoir:

Quatre lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny rue de l'Union entre les rues Girod et St Jean Baptiste et désignés par les Nos. 1, 5, 6, 7, de l'îlet 27 conformément à un plan particulier déposé en l'étude de M. Féraud not. pub. qui sera exposé à la Bourse

Conditions à la vente. Les actes de vente par devant M. Féraud notaire public aux frais des acquéreurs ainsi que la mise en possession. 27 déc

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu jeudi, 29 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett, la négresse CLODINE, âgée d'environ 30 ans, créole du pays, parlant anglais et français; elle est parfaite repasseuse et plisseuse et un peu cuisinière; ensemble avec ses quatre enfans, Francis, mulâtre, âgé d'environ 10 ans; Sylvain, mulâtre, âgé d'environ 8 ans; Clemer, griffe, âgé d'environ 4 ans. et Madeleine, d'environ 3 ans. Tous ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi. Conditions—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant L. Féraud, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 déc

VENTE REMISE.
PAR M. BARNETT, Sr.

SERONT vendus le samedi 31 décembre 1836, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, 27 lots de terre situés dans la seconde municipalité et près du railroad de Nashville, savoir:

Neuf terrains dans l'îlet borné par les rues Hevia, Fréret et Girod, dont huit faisant face à la rue Hevia.

Onze terrains dans l'îlet borné par les rues Hevia, Girod et St Paul, dont huit faisant face à la rue Hevia.

Sept terrains dans l'îlet borné par les rues Hevia, Poydras, Girod, St. Paul.

Ces terrains situés près du point d'arrivée du Nashville railroad offrent une excellente occasion aux spéculateurs.

Conditions: Un quart comptant, la balance à 6, 12, 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction expresse du vendeur et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Wm Boswell, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 déc

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu jeudi 29 décembre courant, à midi, à la Bourse Hewlett.

Un terrain d'encoignure, ayant 26 pieds 8 pouces de face à la rue de l'Hopital, sur 98 pieds de profondeur et face à la rue Dauphine.

Deux terrains contigus et formant encoignure ayant chacun 29 pieds de face à la rue des Grands Hommes et 100 pieds de profondeur et face à la rue du Port, (division des architects)

Deux terrains, contigus et entourés en planches ayant chacun 32 pieds de face à la rue Aunette sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre les rues Moralès et Urquhart, au nouveau faubourg Marigny.

Sept terrains au faubourg Franklin, ilet No 107 borné par les rues Urquhart, Girod, Musique et la promenade Washington.

Un ilet au faubourg Washington, division Dousseau No 58 borné par les rues Louisa, Piété, de la Vertu et de la Force.

Un ilet, au même lieu No 60 borné par les rues Pelicans, Clouet, de la Vertu et de la Force.

Un ilet, au même faubourg, division Lombard, No 63 borné par les rues Barthelemy, des Magistrats de la Loi et la ligne inférieure de L. B. Macarty.

Un ilet contigu au précédent No. 63 borné par les rues Barthelemy, Mozart des Magistrats et de la Loi.

Deux ilets au même faubourg, division de la Course Nos. 43 et 44, bornés par les rues Delery, Tricou, Hancock, de la Vertu et de la Force.

Conditions, à la vente.

Les actes de vente chez Louis Féraud, notaire.
27 déc.—3

PAR BARNETT Sr.

SERONT vendus, le mardi, 3 janvier 1837, 3 lots de terre situés à l'encoignure du chemin du Bayou et de la rue des Marais dont deux font face au chemin du Bayou, le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions un quart comptant la balance à 6 12 18 mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur, hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Les actes de vente par devant L. Féraud notaire public aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession.

Les actes de vente devront être passés dans les dix jours qui suivront la vente, faute de quoi ces terrains seront revendus à la folle enchère des acquéreurs sans autre avis préalable. 27 déc

PENDULES, VASES ET ARGENTERIE,
A vendre à l'Encan.
PAR J. LEVY.

CE soir on commencera la vente du superbe assortiment de Marchandises anglaises et françaises exposées au public au second étage du magasin d'encan, situé dans la rue des Magasins devant l'Arcade de Banks.

La vente sera continuée pendant les soirées de mercredi, jeudi et vendredi.

Parmi les marchandises à vendre, sont plusieurs Services de Porcelaine pour thé ou boudoir, Boîtes à toilette pour dames et messieurs. Boîtes à ouvrage pour dames; Fusils à deux coups; Pendules et Boîtes à musique, et un bel assortiment d'articles doublés en argent. La vente commencera un peu après la brune.
27 dec—1

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu mardi, 27 du courant, à l'encan, à 11 heures. 20 caisses jouets d'enfants, assortis: 2 dito poupées en cire, et une variété d'autres articles.
27 déc

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu, aujourd'hui mardi, à midi, à la Bourse Hewlett, l'esclave TOM, mulâtre clair, âgé d'environ 31 ans, excellent domestique de maison, bon conducteur de voiture, et palfrenier; il est bien acclimaté et garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: Moitié comptant: le reste à 4 mois de crédit, en un billet tiré et endossé à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente en l'étude de B Marks notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 dec

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu mercredi, 28 décembre, à midi, à la Bourse Hewlett, 196 ACTIONS de la Compagnie d'Assurances des Négociants.
Conditions: comptant. 27 dec

PAR F. DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu samedi 31 décembre courant, à midi, à la Bourse Hewlett, la négresse LUCILE, âgée de 21 ans, dans le pays depuis son enfance, blanchisseuse, pâtissière et cuisinière pour un petit ménage. Elle est pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: Un quart comptant et le reste à 4, 8 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à final paiement.

L'acte de vente sera passé devant L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 dec

PAR JONAS ROBERTSON & Cie.

IL sera vendu aujourd'hui à 10 heures du matin au No. 116 rue de Chartres
10 caisses marchandises sèches,
14 do Souliers et brodequins,
6 do chapeaux,
A 10 heures, il sera vendu un grand assortiment d'habillements faits convenables à cette saison. 27 dec

PAR F. DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu le mardi, 27 Décembre courant, à dix heures du matin, rue Conti, No. 56, entre les rues Chartres et Royale,

5 vitrières, un comptoir, une grande quantité de de soie noir et blanc, cannes, cols, gants, &c., le tout sera vendu sans réserve.

Conditions, à la vente.

Aussi—Le loyer du dit magasin. 26 dec

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu mardi, 27 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur la levée, vis à vis le ferry, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,

Une voile et un lot de vieux cordage avariés à bord de la barque Osprey, capt. Gaylord, venant de Middletown et Connecticut. 26 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING.
[Terrain au faubourg Tremé.

MERCREDI prochain, 28 du courant, à midi, à la bourse, il sera vendu sans réserve.

Neuf Terrains, situés aux faubourg Tremé, et sur la rue des Ursulines et la Promenade Claiborne, d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente chez T. Séghers, aux frais des acquéreurs. 26 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Vin de Champagne à l'encan.

MERCREDI, 28 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur la Levée, en face de la rue de l'Hôpital, et en débarquement du navire Ernest, il sera vendu sans réserve,

167 caisses vin de Campagne, de la marque d'Ag. et de première qualité.

Conditions—Comptant. 26 dec

PAR M. BARNETT, Sr.
Terrains de valeur sur la rue du Canal.

IL sera vendu le mardi, 27 du courant, à l'Arcade Banks, à midi, un îlet de terre situé entre les rues de Canal et de la Douane, au faubourg Jackson, près de l'endroit où seront établis pour la Nouvelle Orléans les entrepôts du rail-road de Nashville; le plan sera exposé quelques jours avant la vente. On engage les spéculateurs à aller visiter les lieux. Il est probable qu'une semblable occasion ne leur sera jamais offerte.

Conditions: Un quart comptant, balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, tout billet qui ne sera payé à son échéance, portera dix pour cent d'intérêt jusqu'à final paiement, sans que l'on puisse se prévaloir de cette clause, pour en retarder le paiement.

L'acte de vente par-devant Wm. Boswell, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23 dec

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu le mardi, 27 du courant, à la Bourse de l'Arcade Banks, à midi, une propriété située dans la paroisse St. Charles, rive droite du fleuve, à environ vingt milles de la Nouvelle Orléans, cidevant établie en sucrerie, bornée d'un côté par la propriété de J B St Amand et de l'autre par celle d'Ursin Zéringue, ayant neuf arpens de face au fleuve sur quarante arpens de profondeur, divisée en neuf lots d'un arpent chacun sur toute la profondeur.

Conditions: Un et deux ans de crédit à partir du 12 novembre dernier et en billets endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque. Acte de vente chez M Boswell, not. pub. aux frais de l'acquéreur.

Aussi, un îlet contenant 30 terrains situés au faubourg Lafayette, conformément à un plan qui sera exposé à la Bourse le jour de la vente. Conditions 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque.

Acte de vente pardevant Wm Boswell, aux frais des acquéreurs. 27 dec

TRAITES sur Paris, à vendre par
21 dec A. ST. GEORGES.